

**RELEVÉ DE DÉCISIONS  
DU CONSEIL PLENIER DE L'UFR D'ANTHROPOLOGIE,  
DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCE POLITIQUE  
DU 6 JUILLET 2017**

**Présent.es** : Ivan BRUNEAU, Dorota DAKOWSKA, Bertrand RAVON, Dejan DIMITRIJEVIC, Alexis LAURENT, Pauline TEIXEIRA, Mohammed SEFFAHI, Zoé NUSBAUMER, Antoine BONHOMME, Montserrat EMPERADOR BADIMON

**Excusé.es** : Jean-Hugues DECHAUX (procuration à Bertrand RAVON), Diane RODET (procuration à Ivan BRUNEAU), Julien BONDZ (procuration à Dejan DIMITRIJEVIC), Béatrice MAURINES (procuration à Bertrand RAVON), Michèle CROS (procuration à Dejan DIMITRIJEVIC), Isabelle MALLON, Axel GUIOUX

**Président.e** : David GARIBAY

**Secrétaire de séance** : Anne Joëlle BOTTEMER

**Validation de responsabilités d'années et de direction de département**

Sur proposition du département d'anthropologie, la direction du département sera assurée par Denis CERCLÉ à compter du 4 septembre 2017.

Sur désignation de l'Assemblée Générale de l'UFR du 27 juin 2017, la responsabilité de la licence 2 sciences sociales sera assurée par Isabelle MALLON, la responsabilité de la licence 3 sciences sociales sera assurée par Diane RODET.

**Responsabilités approuvées à l'unanimité.**

**Situation de l'équipe administrative**

Le conseil de l'UFR ASSP maintient l'état d'alerte sur la situation administrative et réaffirme que pour les fonctions pour lesquelles les postes administratifs ne seront pas pourvus à la rentrée 2017, le travail ne sera pas réalisé et par conséquent la rentrée ne pourra pas être assurée pour les formations concernées. Rappelant les difficultés rencontrées les années précédentes sur la gestion des dossiers des vacataires, le conseil alerte à nouveau sur la vacance du poste de gestionnaire des heures complémentaires. Sur les situations urgentes, le conseil renouvelle la demande de rendez-vous votée en assemblée générale le 4 juillet.

Le conseil acte l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire à la rentrée ouverte aux étudiant.es sur la question de l'évolution des charges administratives qui impacte également les enseignant.es-chercheur.es. Dans un souci de dialogue le conseil invitera l'équipe présidentielle à participer à cette réflexion.

**Motion approuvée à l'unanimité.**

